

# BULLETIN

10 Mars 1892.

\* L'épiscopat français en général, a donné son adhésion à la déclaration (1) des Cardinaux Desprez, Langénieux, Place, Richard et Foulon.

Cette importante déclaration qui a eu tant de retentissement, déplore l'athéisme officiel, l'application des articles organiques annexés au Concordat, (2) l'expulsion des religieux, la réduction du budget des cultes, les lois fiscales édictées contre les communautés religieuses, la laïcisation de l'enseignement, le service militaire imposé aux ecclésiastiques, la suppression de l'aumônerie militaire, le divorce et une foule d'autres mesures tyranniques.

La déclaration trace aussi aux catholiques de France les devoirs qu'ils ont à remplir dans les circonstances pénibles où se trouve l'Eglise et l'attitude qu'ils doivent tenir dans les éventualités qui se présentent.

On sent, en lisant cette déclaration, quelles sont la tristesse et l'anxiété des vénérables signataires à la vue des désordres présents et des épouvantables conséquences qu'ils devront avoir dans l'avenir.

\*\*\*

\* Le nouveau ministère français a été formé par monsieur Loubet, avocat et sénateur de la Drôme.

Il est composé de la manière suivante :

M. Loubet, président du conseil et ministre de l'intérieur ;

M. De Freycinet, ministre de la guerre ;

M. Ribot, ministre des affaires étrangères ;

M. Bourgeois, ministre de l'Instruction Publique et des Beaux Arts ;

M. Rouvier, ministre des finances ;

M. Develle, ministre de l'agriculture ;

M. Roche, ministre du commerce ;

M. Richard, ministre de la justice et des cultes ;

M. Viette, ministre des travaux publics ;

M. Cavignac, ministre de la marine.

Six membres de l'ancien cabinet de Freycinet font partie du nouveau ministère. Les nouveaux ministres sont messieurs Loubet, Richard, Viette et Cavagnac.

(1) Exposé de la situation faite à l'Eglise en France et déclaration en date du 16 janvier 1892.

(2) Ces articles n'ont pas été acceptés par le pape Pie VII, lors du Concordat. Conséquemment ils n'ont pas force de loi.